



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصحة, السكان وإصلاح المستشفيات
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PREVENTION
ET DE LA PROMOTION DE LA SANTE

المديرية العامة للوقاية و ترقية الصحة

N° 365 DGPPS/MSPRH/2020

Destinataires :

Messieurs les Directeurs des Directions de la Santé et de la Population des
Wilayas d' Alger, Blida, Relizane et Tlemcen.

Conduite à tenir devant un décès d'une infection liée au Covid-19

La procédure d'inhumation est une question délicate pour la famille et pour la population, pour cela, la famille doit être pleinement informée de cette procédure.

Afin d'assurer la sécurité des inhumations, la procédure à suivre est la suivante :

1. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ET PREPARATION DES EQUIPEMENTS NECESSAIRES AUX ABLUTIONS

- Le médecin qui rédige le constat de décès doit porter des gants et un masque chirurgical.
- Le médecin qui rédige le constat de décès doit informer les membres de la famille du défunt des mesures à prendre pour éviter toute contamination.
- Tous les membres de l'équipe doivent être informés clairement des mesures hygiéniques à respecter.
- Déterminer un ou deux membres de la famille pour assister aux activités de préparation de la dépouille
- Déterminer les membres de la famille qui le porteront
- Réunir tous les équipements nécessaires lors de l'ablution :
 - Equipement de protection individuelle
 - Paires de gant jetable
 - Paires de gant résistant
 - Lunettes et masques chirurgicaux
 - Chaussures (bottes en caoutchouc recommandés)
 - Combinaison jetable et tablier en plastique
 - Housse mortuaire ou un cercueil qui se ferme hermétiquement
 - Hygiène des mains
 - Eau et savon liquide ou solution hydro-alcoolique
 - Eau de javel diluée à 0.5%
 - Linceul blanc

